



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8212024 - Plaine du Forez

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	14
6. GESTION DU SITE	15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR8212024	1.3 Appellation du site Plaine du Forez
1.4 Date de compilation 28/02/2006	1.5 Date d'actualisation 30/04/2006	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/04/2006



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000635128

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,1175°

Latitude : 45,66194°

2.2 Superficie totale

32838 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
42	Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
42005	ANDREZIEUX-BOUTHEON
42009	ARTHUN
42011	BALBIGNY
42019	BOEN-SUR-LIGNON
42020	BOISSET-LES-MONTROND
42022	BONSON
42030	BUSSY-ALBIEUX
42037	CHALAIN-D'UZORE
42038	CHALAIN-LE-COMTAL
42041	CHAMBEON
42046	CHAMPDIEU
42065	CIVENS
42066	CLEPPE
42075	CRAINTILLEUX
42081	CUZIEU
42088	EPERCIEUX-SAINT-PAUL
42094	FEURS



42105	GREZIEUX-LE-FROMENTAL
42108	HOPITAL-LE-GRAND (L')
42130	MAGNEUX-HAUTE-RIVE
42134	MARCILLY-LE-CHATEL
42135	MARCLOPT
42143	MIZERIEUX
42147	MONTBRISON
42149	MONTROND-LES-BAINS
42150	MONTVERDUN
42151	MORNAND-EN-FOREZ
42155	NERVIEUX
42173	POMMIERS
42174	PONCINS
42175	POUILLY-LES-FEURS
42180	PRECIEUX
42185	RIVAS
42200	SAINT-ANDRE-LE-PUY
42211	SAINT-CYPRIEN
42214	SAINT-CYR-LES-VIGNES
42197	SAINTE-AGATHE-LA-BOUTERESSE
42221	SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE
42219	SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD
42226	SAINT-GEORGES-DE-BAROILLE
42230	SAINT-GERMAIN-LAVAL
42279	SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT
42251	SAINT-LAURENT-LA-CONCHE
42256	SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
42269	SAINT-PAUL-D'UZORE
42285	SAINT-ROMAIN-LE-PUY
42296	SALT-EN-DONZY
42297	SALVIZINET
42299	SAVIGNEUX
42304	SURY-LE-COMTAL
42315	UNIAS
42319	VALEILLE



42323	VEAUCHE
42324	VEAUCHETTE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continente (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A338	Lanius collurio	r	100	300	p	P		C	B	C	B
B	A604	Larus michahellis	p			i	R		D			
B	A021	Botaurus stellaris	w		5	i	P		C	B	A	C
B	A021	Botaurus stellaris	r		5	p	P		C	B	A	C
B	A022	Ixobrychus minutus	r		5	p	P		C	B	A	C
B	A023	Nycticorax nycticorax	r	51	100	p	P		C	B	C	B
B	A024	Ardeola ralloides	r		5	p	P		B	B	A	C
B	A026	Egretta garzetta	w		10	i	P		C	B	C	B
B	A026	Egretta garzetta	r	11	50	p	P		C	B	C	B



B	A027	Egretta alba	w	51	100	i	P		B	B	C	B
B	A029	Ardea purpurea	r	140	140	p	P		B	B	C	B
B	A030	Ciconia nigra	c	1	5	i	P					
B	A031	Ciconia ciconia	r	1	1	p	P		D			
B	A036	Cygnus olor	w	10	50	i	P		C	B	C	C
B	A036	Cygnus olor	r		10	p	P		C	B	C	C
B	A043	Anser anser	c			i	R					
B	A050	Anas penelope	w	50	100	i	P		C	B	C	B
B	A051	Anas strepera	w	250	500	i	P		A	B	C	B
B	A051	Anas strepera	r	200	200	p	P		A	B	C	B
B	A052	Anas crecca	w	100	250	i	P		C	B	C	C
B	A052	Anas crecca	r		5	p	P		C	B	C	C
B	A053	Anas platyrhynchos	w	500	1000	i	P		C	A	C	B
B	A053	Anas platyrhynchos	r	500	700	p	P		C	A	C	B
B	A054	Anas acuta	w	10	50	i	P		C	B	C	B
B	A055	Anas querquedula	r		10	p	P		B	C	C	C
B	A056	Anas clypeata	w	250	500	i	P		C	B	B	B
B	A056	Anas clypeata	r		10	p	P		C	B	B	B
B	A058	Netta rufina	w	1	5	i	P		A	B	B	B
B	A058	Netta rufina	r	50	70	p	P		A	B	B	B
B	A059	Aythya ferina	w	500	1500	i	P		A	B	C	A
B	A059	Aythya ferina	r	250	500	p	P		A	B	C	A
B	A061	Aythya fuligula	w		250	i	P		C	B	C	C



B	A061	Aythya fuligula	r	10	20	p	P		C	B	C	C
B	A067	Bucephala clangula	w			i	R		D			
B	A070	Mergus merganser	w			i	R		D			
B	A072	Pernis apivorus	r		30	p	P		C	A	C	B
B	A073	Milvus migrans	r	51	100	p	P		C	A	C	B
B	A074	Milvus milvus	w		20	i	P		C	C	C	C
B	A074	Milvus milvus	r		5	p	P		C	C	C	C
B	A080	Circaetus gallicus	r			i	P		D			
B	A081	Circus aeruginosus	w		10	i	P		C	B	C	A
B	A081	Circus aeruginosus	r	12	20	p	P		C	B	C	A
B	A082	Circus cyaneus	p			i	P		D			
B	A084	Circus pygargus	r			i	P		D			
B	A094	Pandion haliaetus	c		15	i	P					
B	A098	Falco columbarius	w			i	P		D			
B	A103	Falco peregrinus	w			i	P		D			
B	A118	Rallus aquaticus	w	10		i	P		C	B	C	C
B	A118	Rallus aquaticus	r	10	50	p	P		C	B	C	C
B	A119	Porzana porzana	r		5	p	P		B	C	A	C
B	A120	Porzana parva	c		5	i	P					
B	A123	Gallinula chloropus	w	10		i	P		D			
B	A123	Gallinula chloropus	r	10	50	p	P		D			
B	A125	Fulica atra	w	500	1500	i	P		C	A	C	B
B	A125	Fulica atra	r	1500	2000	p	P		C	A	C	B



B	A127	Grus grus	c	100	250	i	P					
B	A131	Himantopus himantopus	r		10	p	P		C	C	A	C
B	A132	Recurvirostra avosetta	c		5	i	P					
B	A133	Burhinus oedicnemus	r	51	100	p	P		C	B	C	B
B	A139	Charadrius morinellus	c		10	i	P					
B	A140	Pluvialis apricaria	w	11	50	i	P		C	B	C	C
B	A141	Pluvialis squatarola	c		5	i	P					
B	A142	Vanellus vanellus	w	1000		i	P		C	B	C	C
B	A142	Vanellus vanellus	r	100	250	p	P		C	B	C	C
B	A143	Calidris canutus	c		5	i	P					
B	A151	Philomachus pugnax	c		30	i	P					
B	A152	Lymnocyptes minimus	c		5	i	P					
B	A153	Gallinago gallinago	w			i	C		D			
B	A155	Scolopax rusticola	w			i	R		D			
B	A155	Scolopax rusticola	r			i	V		D			
B	A156	Limosa limosa	c		15	i	P					
B	A158	Numenius phaeopus	c		10	i	P					
B	A160	Numenius arquata	w	10	50	i	P		C	B	B	B
B	A160	Numenius arquata	r		40	p	P		C	B	B	B
B	A161	Tringa erythropus	c		20	i	P					
B	A162	Tringa totanus	c		30	i	P					
B	A164	Tringa nebularia	c		30	i	P					
B	A166	Tringa glareola	c		30	i	P					



B	A179	Larus ridibundus	w	1000		i	P		A	A	C	
B	A179	Larus ridibundus	r	7000	7000	p	P		A	A	C	
B	A182	Larus canus	c			i	R					
B	A193	Sterna hirundo	r			i	R		D			
B	A196	Chlidonias hybridus	r	50	150	p	P		B	C	B	B
B	A197	Chlidonias niger	r		10	p	P		B	C	B	B
B	A215	Bubo bubo	p	6	10	p	P		C	A	C	A
B	A224	Caprimulgus europaeus	r			i	P		D			
B	A229	Alcedo atthis	p	10	100	p	P		C	B	C	B
B	A236	Dryocopus martius	p	51	100	p	P		C	A	C	B
B	A246	Lullula arborea	p			i	R		D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Coturnix coturnix			i	P						
B		Turdus pilaris			i	C						



- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	9 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	45 %
N15 : Autres terres arables	35 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N17 : Forêts de résineux	0 %
N19 : Forêts mixtes	4 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

La plaine du Forez, vaste bassin d'effondrement d'environ 60 000 ha, occupe le centre du département de la Loire. La plaine est une région d'étangs et de grands champs circonscrite par les Monts du Forez à l'Ouest et les Monts du Lyonnais à l'Est.

Près de 300 étangs représentant environ 1500 ha existent actuellement en plaine du Forez (contre 800 et 3000 ha avant les grands travaux d'assèchement du XIX^e siècle). De faible taille (4 à 5 ha en moyenne) pouvant parfois atteindre 30 à 40 ha, ces étangs sont des structures artificielles qui doivent être entretenues. Ils sont utilisés pour la pisciculture extensive et la chasse, mais ne subissent pas d'assez cultivé comme c'est le cas en Dombes (Ain).

La plaine est en outre traversée par la Loire avec sa ripisylve, ses grèves et ses îles.

Vulnérabilité : Le site est le siège d'activités humaines diverses qui peuvent influencer sur les objectifs de conservation des espèces présentes sur ce site.

Les étangs sont des structures artificielles, qui doivent être maintenues et entretenues pour conserver leur valeur biologique et les habitats favorables aux oiseaux : ces étangs existent du fait des activités piscicoles et cynégétiques qui d'une part permettent le maintien des habitats (roselières, etc.), mais d'autre part peuvent être des sources de conflit (déprédation pour la pisciculture, etc.).

Pour garantir un équilibre à long terme à ces étangs, il est impératif de trouver une solution durable à la régulation du cormoran à l'échelle du territoire européen.

Les zones agricoles sont également vulnérables et leur intérêt ornithologique dépend directement des pratiques agricoles employées sur le site et du maintien de secteurs en prairie permanente.

4.2 Qualité et importance

Le site de la Plaine du Forez a été inventorié comme Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO RA 09) pour la nidification d'espèces remarquables, mais aussi comme site d'hivernage et halte migratoire, notamment pour les oiseaux d'eau.

Les principaux habitats naturels favorables aux oiseaux sont :

- Les étangs, notamment ceux comportant des secteurs de roselières et des zones de transition marécageuse ;
- Le fleuve Loire et les cours d'eau ;
- Les ripisylves au bord des cours d'eau et des plans d'eau ;



- Les prairies.

L'intérêt du site au titre de la directive Oiseaux réside dans la nidification de plusieurs espèces remarquables d'un grand intérêt patrimonial. De nombreuses espèces sont liées aux étangs comme le Bihoreau gris, le Busard des roseaux, le Crabier chevelu, la Guifette moustac et le Héron pourpré.

Le site accueille une grande diversité de hérons avec 8 espèces sur les 9 présentes en France (Butor étoilé, Blongios nain, Bihoreau gris, Héron crabier, Héron cendré, Héron garde-b#uf, etc.).

Sur les douze espèces de canards observées dans la plaine du Forez, 8 espèces se reproduisent sur les étangs ou les prairies voisines. Le Fuligule milouin est l'espèce la plus commune après le Canard colvert. La Nette rousse présente une population importante (50 à 70 couples).

Les étangs accueillent également 3 espèces de grèbes : Grèbe castagneux, Grèbe huppé et une population d'une centaine de couples de Grèbes à cou noir.

La population de Guifette moustac est estimée à 120 couples en moyenne, avec de fortes variations annuelles (entre 50 et 150 couples selon les années).

La Guifette noire est observée régulièrement en période de reproduction dans la plaine du Forez, mais sans preuve certaine de nidification et l'on estime à moins de 10 couples la population, sachant que les effectifs sont très fluctuants d'une année sur l'autre.

Les étangs du Forez, et plus particulièrement l'étang de la Ronze, accueillent la plus importante population de Mouette rieuse de toute l'Europe occidentale avec 7000 couples.

Le Goéland leucophaée est désormais présent toute l'année en petits effectifs sur le site.

Les oiseaux prairiaux présents dans la plaine du Forez sont essentiellement l'#dicnème criard, le Vanneau huppé, le Courlis cendré et la Pie-grièche écorcheur, qui recherchent les espaces agricoles pour nicher (prairies, bocages). Le site de la plaine du Forez est particulièrement favorable à l'#dicnème criard dont la population (50 à 100 couples environ) est l'une des plus importantes de la région Rhône-Alpes.

Le fleuve Loire et ses milieux alluviaux permettent la nidification en petit nombre d'espèces comme le Petit Gravelot et probablement le Chevalier guignette sur les îlots et les grèves.

Le Circaète-Jean-le-Blanc, le Busard St-Martin et le Busard cendré fréquentent régulièrement la plaine du Forez pour rechercher leurs proies, mais ne nichent pas sur le site.

Les boisements et les bosquets présents sur le site sont propices aux rapaces comme l'Epervier d'Europe, la Buse variable et le Faucon crécerelle.

La Pie-grièche à tête rousse a fortement régressé en Rhône-Alpes depuis 30 ans (d'un facteur 7 en moyenne) et est devenu très rare dans la Loire. Certains estiment même qu'elle ne se reproduit plus dans ce département depuis 1989. Aucune observation récente ne permet de confirmer si la Pie-grièche à tête rousse niche encore dans la plaine du Forez.

Le site est également un lieu d'hivernage pour de nombreuses espèces migratrices d'oiseaux d'eau et plus particulièrement de canards que l'on peut observer en nombre important sur les étangs et sur les bords du fleuve Loire.

Cet espace est aussi une halte migratoire pour des espèces comme la Grue cendrée ou le Balbuzard pêcheur. Le fleuve Loire constitue notamment un axe de migration privilégié. Les étangs et les zones humides accueillent au passage de nombreux petits échassiers comme les Bécassines, les Bécasseaux et les Chevaliers.

Les effectifs indiqués aux paragraphes 3.2.a et 3.2.b ont été estimés en majorité à partir des données ornithologiques des 10 dernières années.

Les listes mentionnées aux paragraphes 3.2.a et 3.2.b reprennent les espèces figurant en annexes I et II de la directive Oiseaux, qui ont été observées sur le site. Ce sont ces listes qui figuraient dans le dossier soumis à la consultation des collectivités territoriales concernées, mais le site est également intéressant pour un certain nombre d'autres espèces.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E01.02	Urbanisation discontinue		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		O
M	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine public de l'état	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%

4.5 Documentation

- Baudvin H., Génot J.C. & Muller Y., 1991 - Les rapaces nocturnes. Sang de la Terre, 300 p.
- Comité National d'Information Chasse-Nature, 1991 - Aménagement des territoires Oiseaux d'eau. Le petit livre vert n°8 du chasseur, Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs, 48 p.
- CORA, 2003 - Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. CORA éditeur, 336 p.
- Couvillers J-L & Fouques C., 2001 - 12 hivers en région Rhône-Alpes, enquête sur les dénombrements hivernaux des Anatidés et de la Foulque macroule. Réseau national Oiseaux d'eau et Zones humides. ONCFS, 131 p.
- Deceuninck B. & Mailet N., 2004 - Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernant en France à la mi-janvier 2004. Wetlands International, Birdlife, LPO, 42 p.
- DIREN Rhône-Alpes & ONCFS, 2004 - Les orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité des habitats (O.R.G.F.H.) Rhône-Alpes. 331 p.
- Géroutet P., 1998 - Les Passereaux d'Europe - Tome 1 & 2. Delachaux et Niestlé.
- Géroutet P., 1994 - Grands échassiers, gallinacés et râles d'Europe. Delachaux et Niestlé, 429 p.
- Géroutet P., 1979 - Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Delachaux et Niestlé, 426 p.
- Malvaud F., 1996 - L'#dicnème criard en France. Groupe Ornithologique Normand, Caen, 140 p.
- Muséum National d'Histoire Naturelle, 2002 - Natura 2000 / Directive Oiseaux, codification des données espèces dans les formulaires des ZPS - Note de cadrage, 21 p.
- Perrins C.M. & Snow D.W., 2003 - The Birds of Western Palearctic, concise edition. Vol 1 & 2. Oxford University Press.
- Rimbart P., 1999 - Les oiseaux de la Loire - Inventaires, statuts, états des connaissances. LPO Loire, 192 p.



- Rocamora G. & Yeatman-Berthelot Dosithée, 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. SEOF/LPO, 560 p.
- Société Ornithologique de France, 1995 - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985 - 1989. SEOF éditeur, 775 p.
- Société Ornithologique de France, 1991 - Atlas des oiseaux de France en hiver. SEOF éditeur, 575 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	1 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
13	Etang David, Etang des Plantées, Site des Deux Becs (0,8%)	+	1%
31	Site inscrit Mont, église et prieuré de Montverdun (0,06%)	+	0%
38	Etang de la Ronze	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :

Code Désignation : FR33 ; Couverture : 0

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION

Les objectifs de gestion du site seront précisés et complétés lors de l'élaboration du document d'objectifs.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS (existants) :

- Programme Loire Grandeur Nature pour les bords de Loire
- Mise en place dès 1995 de l'Action Communautaire pour la Nature (ACNAT, programme européen de préservation des zones humides d'intérêt communautaire). L'opération intitulée à l'époque "Plan Forez" a été prolongée par le Conseil général de la Loire sous le nom de Programme Etangs de la Loire. Ce programme vise à établir un partenariat avec les propriétaires d'étangs sous la forme de conventions de gestion respectueuses de la qualité biologique des étangs.



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212024

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548910/2009-document-d-objectifs-natura-2000-oiseaux-de-la-plaine-du-forez-fr8212024

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation